



# Votre déclaration annuelle

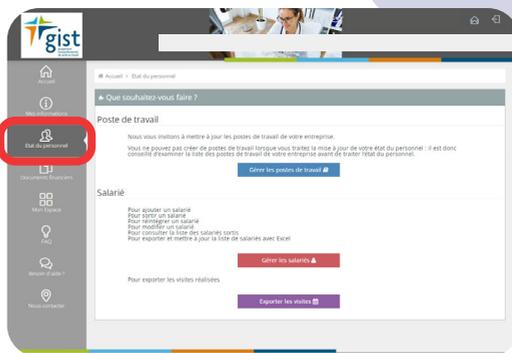
# MODE D'EMPLOI

Les fonctionnalités de votre nouvel « espace adhérent » simplifient vos démarches auprès du GIST.

Pour accéder à votre espace adhérent GIST, connectez-vous sur [www.gist44.fr](http://www.gist44.fr) puis cliquez sur le bouton « espace adhérent » (en haut à droite).

# Faire ma déclaration annuelle

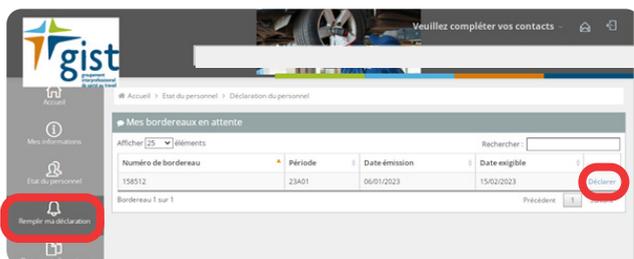
**Attention :** Avant de débiter votre déclaration, veuillez vérifier et mettre à jour les postes de travail puis la liste des salariés.



Sur la page d'accueil de votre espace, **une nouvelle déclaration est disponible.**

## 01 Notice

Sur la page « Remplir ma déclaration », cliquez sur « déclarer ».



La déclaration se déroule en 6 étapes :

- Notice
  - Situation
  - Contrôle et mise à jour des données
  - Validation de l'effectif
  - Calcul de la cotisation
  - Information paiement
- Puis cliquez sur « continuer ».

gist  
Déclaration du personnel (Année 2023) - Etape 1 sur 6

1 Notice 2 Situation 3 Contrôle et mise à jour des données 4 Validation de l'effectif 5 Calcul cotisation 6 Information paiement

Le processus de calcul de la cotisation se décompose en 5 étapes :

- Etape 1 : Notice d'information
- Etape 2 : Situation de l'adhérent
- Etape 3 : Contrôle des données administratives  
+ Mise à jour de l'état du personnel
- Etape 4 : Validation de votre effectif
- Etape 5 : Calcul de votre cotisation
- Etape 6 : Vous pouvez préciser les informations nécessaires au paiement
  - Vous signez votre déclaration.
  - Vous revenez par mail à la fin de la déclaration pour les éléments nécessaires au paiement.

Continuer

## 02 Situation

Avez-vous fermé ou envisagé de fermer votre entreprise ?

**Si « non »**,  
vous pouvez cliquer sur « continuer ».

gist  
Déclaration du personnel (Année 2023) - Etape 2 sur 6

1 Notice 2 Situation 3 Contrôle et mise à jour des données 4 Validation de l'effectif 5 Calcul cotisation 6 Information paiement

Avez-vous fermé ou envisagé de fermer votre entreprise ?

Non  Oui

Retour Effacer ma déclaration et recommencer Continuer

**Si « oui »**,  
veuillez renseigner la date de fermeture,  
le motif puis la date à laquelle vous n'avez  
plus eu de personnel. Puis cliquez sur  
« continuer ».

gist  
Déclaration du personnel (Année 2023) - Etape 2 sur 6

1 Notice 2 Situation 3 Contrôle et mise à jour des données 4 Validation de l'effectif 5 Calcul cotisation 6 Information paiement

Avez-vous fermé ou envisagé de fermer votre entreprise ?

Oui  Non

Merci de saisir la date de fermeture : 15/12/2022

Motif de fermeture ? Merci de sélectionner un motif

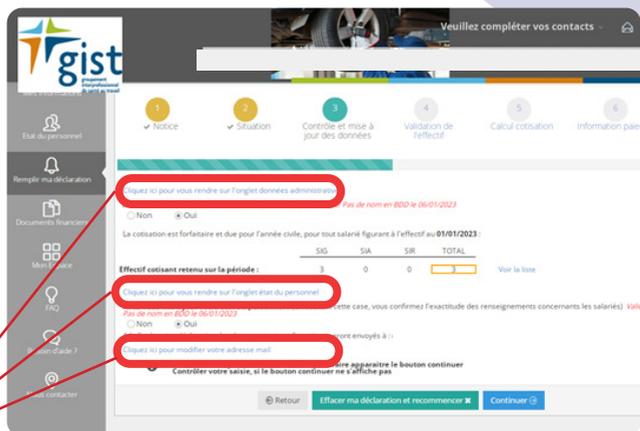
Depuis quelle date n'avez-vous plus de personnel ? 20/01/2022

Retour Effacer ma déclaration et recommencer Continuer

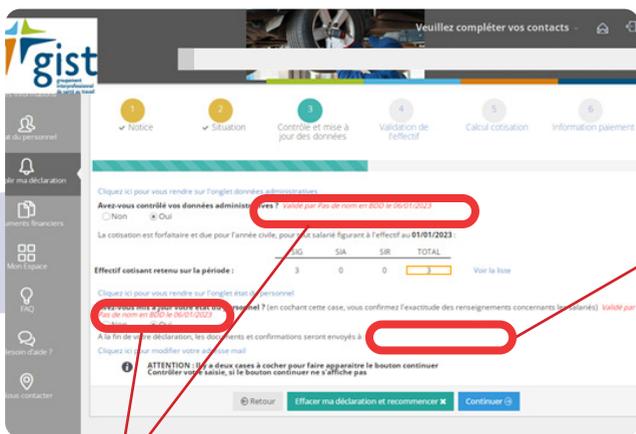
# 03

## Contrôle et mise à jour des données

Afin que votre déclaration se déroule convenablement, il est indispensable que vos données soient correctes.



Vous pouvez cliquer sur chacun des liens pour vérifier l'exactitude des informations. Votre déclaration est enregistrée au fur et à mesure et vous pourrez la reprendre à tout moment.



Après avoir vérifié vos informations et répondu « oui » aux deux questions, le nom du contact de connexion est affiché en rouge. Veuillez vérifier que l'information est correcte.

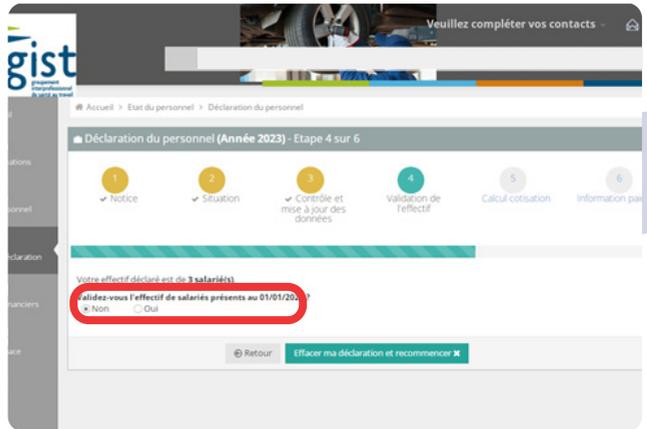
Il est également important de vérifier l'adresse mail indiquée car les documents et la confirmation de la déclaration vous seront envoyés sur celle-ci.

\*Si « Pas de nom en BDD », cela signifie que votre adresse n'est pas associée à un nom/prénom. Pour modifier cela, allez dans « mes informations », « mes contacts », « liste des contacts » puis cliquez sur la loupe en face de l'adresse mail.

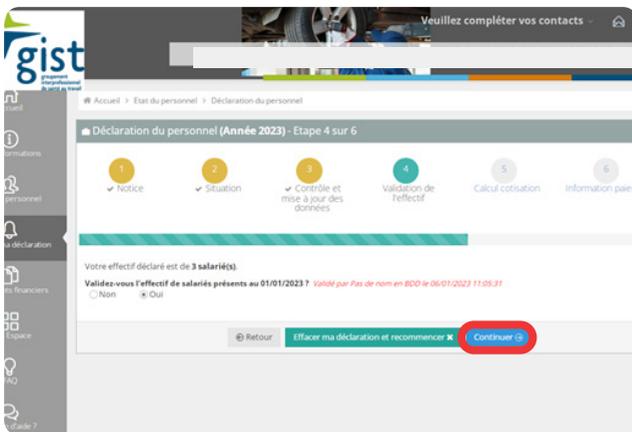
# 04

## Validation de l'effectif

Afin de calculer le montant de votre cotisation, il est important de vérifier votre effectif.



Après avoir validé et complété les informations sur l'effectif, cliquez sur « continuer ».

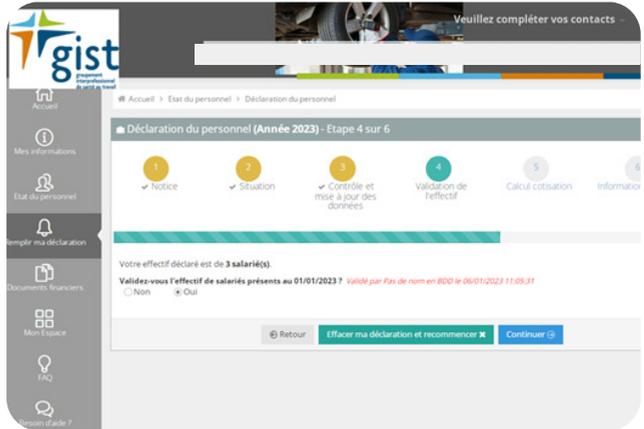


# 04 Validation de l'effectif (suite)

Si l'effectif déclaré de l'année présente une trop grande différence par rapport à l'année précédente, un message sera affiché.

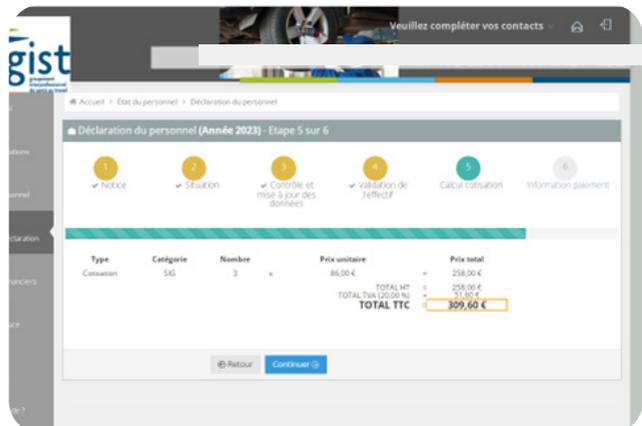
Si cette variation est justifiée, veuillez remplir la raison de cette variation ainsi qu'un commentaire explicatif.

Si au contraire votre effectif n'a pas ou peu changé, veuillez cliquer sur « retour » et vérifier le nombre indiqué.



# 05 Cacul de cotisation

Le montant de votre cotisation est automatiquement calculé.



# 06

## Informations de paiement

Afin de régler votre cotisation, deux solutions sont possibles : par chèque ou par virement. Vous pouvez renseigner votre référence et numéro chorus, qui seront ajoutés sur votre facture.

Renseignez votre mode de paiement ainsi que le lieu avant de valider votre déclaration.

**Si effectif n'a pas ou peu changé depuis l'année passée** et une fois votre déclaration terminée, votre facture et vos documents vous seront envoyés par mail, rapidement.

**Si votre effectif a changé depuis l'année dernière**, votre facture et vos documents vous seront envoyés sous quelques jours après vérification par nos équipes.

Accueil > Etat du personnel > Déclaration du personnel

### Déclaration du personnel (Année 2023) - Etape 6 sur 6

- 1 Notice
- 2 Situation
- 3 Contrôle et mise à jour des données
- 4 Validation de l'effectif
- 5 Calcul cotisation
- 6 Informations paiement

Si vous le souhaitez, vous pouvez saisir un numéro de référence commande interne qui sera repris sur la facture :

Montant de votre cotisation due pour la période : **472.80 € TTC**

Vous souhaitez régler votre cotisation par :  Chèque  Virement

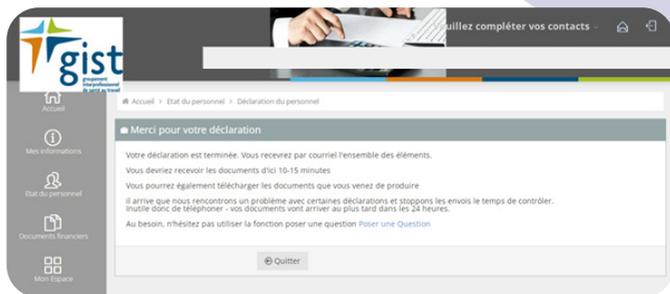
(Je soussigné(e), et m'engage à fournir sur simple demande du GIST, copie de ma déclaration annuelle des données sociales de l'année.

Fait le 10/01/2023 13:38:45, à

[Retour](#) [Valider votre déclaration](#)

# 07 Déclaration terminée

Votre déclaration est terminée, vous allez prochainement recevoir votre facture et vos documents par mail.



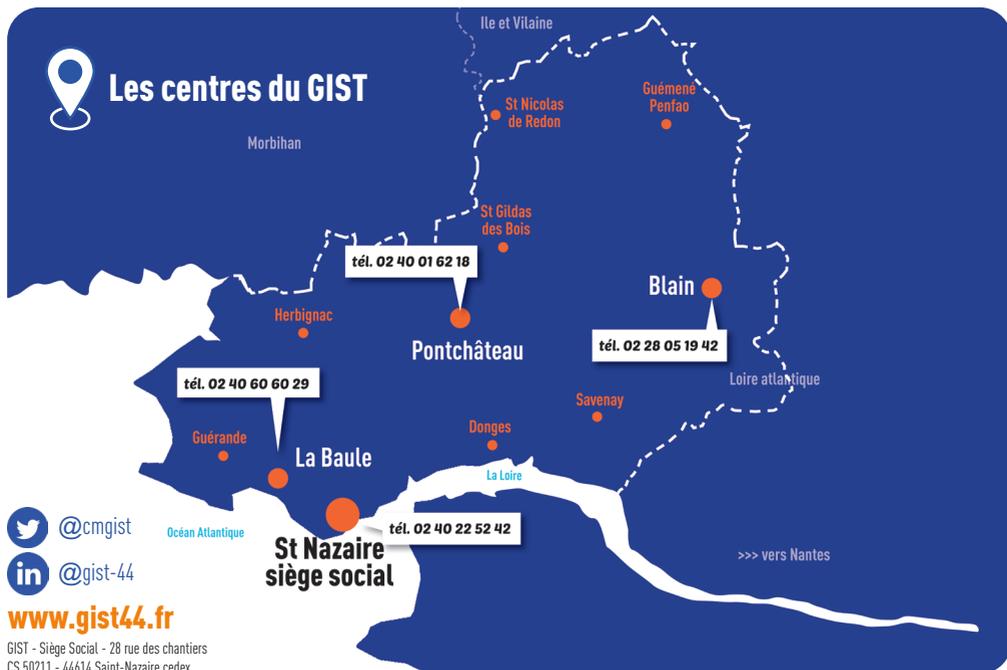
## Une question ?



02 40 22 71 71  
(aux horaires d'ouverture du GIST)



assistance@gist44.fr



@cmgist  
@gist-44

[www.gist44.fr](http://www.gist44.fr)

GIST - Siège Social - 28 rue des chantiers  
CS 50211 - 44614 Saint-Nazaire cedex  
Tél. 02 40 22 52 42